L'ABEILLE.

PAR BULLIET, MAGNE & CO.
NO. 61, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Deux piastres par ann pour la feuille, payables d'avance pour l'année; six piastres pour la feuille destinée pour l'Europe et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les sommes arriérées ne soient payées. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, sans quoi ils seront censés vouloir que le terme de leur abonnement ne soit arrêté.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout contrat avec un considérable du nombre, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes en mode.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasin de détail, 60; les Banques, compagnies d'Assurances et autres institutions publiques 80; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, les agens du commerce faisant le consignement, 80. Ces abonnements se paient d'avance et payable d'avance.

La publicité des nouveautés aux avis est limité à un carré et demi, et ne doit pas se prolonger au delà de trois semaines.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour apaiser l'attention du public à des vues d'immeubles, bonnes meubles, les ventes de nègres, les ventes judiciaires et les bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles pourront 81 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle lorsque le produit de la vente ou de la chose qui fait le sujet des annonces ou ordonnée et d'avance.

LES ANNONCES qui mentionnent de la ligne ordinaire des affaires et des absent à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, ventes de navires, saumons, épaves et égarés &c., lui seront portés au compte et payés en sus des prix ci-dessus.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant trois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un responsable.

LES THEATRES et autres entrepris ouverts pour l'amusement public, feront insérer chaque jour de nouvelles annonces, payables d'avance ou sur un compte ouvert.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR GALVESTON.

Paquebot régulier pour Galveston, 3 jours et demi.

Le steamer à hélice à passage **SAVANNAH**, capitaine John Munning, partira positivement pour le port ci-dessus le 21 courant, à 9 heures, A. M.

Ce bateau a été entièrement réparé et offre aux passagers toute la sureté et le confortable que l'on peut désirer; la marche est supérieure et il est rafraîchissement sous ce rapport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à

BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier, ou à
BRYAN AUSTIN & Co. 48 Commune.

Les jours de départ du Savannah sont: de la Nouvelle-Orléans, le 6 et le 20, et de Galveston, le 12 et le 27 de chaque mois, et il sera suivi par le steamer New-York qui, partira régulièrement, pour le 1er et le 15, et de Galveston, le 7 et le 22 de chaque mois. 26 fev

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le steamer **MADISON**, capitaine Robert J. Freeland, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Poydras, ou à

A. R. BRIAW & Co.
24, Poydras.

Paquebot de Baton Rouge—Le bateau à vapeur bien connu, TECHE, capitaine J. Hooper, ayant été dernièrement réparé, fera les voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin, et de Baton Rouge tous les samedis à la même heure. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
27 Jan—00

PACKET DE HUDSON & BAYOU SARAH.

Chaque Mercredi matin à 10 heures

Le capitaine Joseph Hall informe ses amis et le public, que le steamer **PERSIAN** a été acheté pour servir de packet entre les ports de la Nouvelle-Orléans et Bayou Sarah, remplacera le "New-Orleans". Mercredi, le 26 courant, partant comme ci-dessus, et au retour quittant Bayou Sarah le samedi matin à 10 heures. Le Persian ne touchera à aucun autre sur le Mississipi, pour le compte de Bellegrance. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du wharf de la rue Conti, ou à

BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.

Cours de passage en montant		Cours de passage en descendant	
Pour le Bayou-Sara	$8	De Bayou-Sara	$8
" Baton-Rouge	6	" Baton-Rouge	6
" Plaquemine	4	" Plaquemine	4
" Donaldsonville	3	" Donaldsonville	3
" la Côte	3	" la Côte	3

Le taux du fret est également réduit, de $1 à $2 pour cent au dessous de celui que prennent les autres paquets du Bayou-Sara.
16 jan

PACKET DU DIMANCHE.

POUR VICKSBOURG et tous les ports intermédiaires—Le steamer **SULTANA**, capt. A. W. Gibbs, commence ses voyages réguliers entre Vicksbourg et la N.-Orléans, il partira de ce port tous les dimanches matin à 10 heures, et Vicksbourg, en retournant, tous les mercredis à 10 heures A. M. Le Sultana étant le premier bateau qui ait jamais fait régulièrement le voyage de Vicksbourg, ayant été construit d'une manière permanente à ces traversées, et étant connu pour le plus confortable et l'agrément de ses commandants, ses armateurs sollicitent le patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

HYDE & CLARKE,
52, rue Poydras.

N. B. Le Sultana sera toujours prêt à recevoir du fret chaque vendredi matin à 10 heures. 16 déc

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.—Le steamer **ROB. FULTON**, pour **BAYOU SARAH**, capitaine A. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi, à 10 heures A. M., pour Bayou Sarah, Pointe Coupée et Morreau, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
6 déc

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires—Le beau steamer neuf et tirant peu d'eau, **ZEPHYR**, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme packet régulier, pour les ports ci-dessus indiqués. Il partira les lundis et ira les voyages réguliers entre la Nlle. Orléans et Plaquemines, en partant de ce port tous les lundis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
A. H. VERRET, 6, Nlle. Lévée.
14 nov

CAROTAGE.

POUR NEW-YORK—La barque **TENEDOS**, Capt. Crawford, partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser à
ALEXANDER & DOUGLASS,
17 fev 45 rue du Canal.

POUR BALTIMORE—Ligne de paquebots entre la Nlle. Orléans et Baltimore

Le trois mats **LA BRENCE**, capt. F. S. Nickerson, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira demain soir. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BADGER, Jr. & Co.
15 fev 34, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE

Le brick **NEIDA**, capt. Whiting, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage s'adresser à bord, ou à
L. P. PAGE & Co. 33, rue de la Commune.

Ligne de Paquebots de la Nouvelle-Orléans et Baltimore—Le paquebot **ST. LOUIS**, capitaine King, ayant sa cargaison engagée, partira pour ce port demain. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord au wharf de la rue St. Joseph, ou à
JOHN A MERRITT,
11 fev 63, rue du Canal.

POUR BOSTON—Le trois mats **PENTWORTH**, capitaine John Prince, en chargement en face du marché aux légumes, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
GEO. GREEN & BRO
17 fev 86, rue Gravier.

POUR BOSTON—Ligne de Lambard—Le trois mats **MARY FRANCIS**, Capt. Johnson, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
H. A. NORCROSS
11 fev 40, Gravier.

POUR BOSTON—Ligne de Lambard—Le trois mats **STEHEN**, capt. Philippe Thomas, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, près du marché aux légumes, ou à
H. A. NORCRO 48 & Co,
12 fev 40, Gravier.

POUR BOSTON—Le trois mâts **SUMRAH**, capitaine Ford, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, en face de l'hôtel des Monnaies ou à
JOHN A. MERRITT, 63 Camp.

POUR BOSTON.

La belle goélette **SARAH**, c apt. J. Proctor, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Conti, ou à
JOHN A. MERRITT, 63, Camp.

POUR PHILADELPHIE.—Le bateau **BURGUNDY**, capitaine Jarvis, ayant une partie de son chargement engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. D. DENEGRE, 16 Douane.

POUR PHILADELPHIE.

La goélette **SPY**, capt. Sears, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
J. H. ASBRIDGE,
16 fev 97, rue du Camp.

POUR APALACHICOLA.

La goélette **PLUTUS**, capt. Dodge, reçoit du fret et partira sous peu. S'adresser à bord, en face de la rue St. Pierre ou à
WOOD & SIMMONS,
6 fev 80, rue des Magasins

POUR LA MOBILE—Par le Bassin—La goélette **LADY**, capt. Menning, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASBRIDGE,
5 fev 97, rue du Camp.

ON demande un bon navire de 400 à 500 tonneaux, pour aller à New York dans les jours de pèque-boeufs. S'adresser à J. E. WOODRUFF,
12 fev 52, rue du Camp.

ON demande un fret pour Philadelphie pour un brick de première classe. Ainsi que 200 boucaus pour compléter une cargaison, devant être pris sur la côte ou en ville, pour un port du Nord. S'adresser à
WILLCOX & Co.,
12 fev rue de la N. Levée

POUR CHARLESTON—Le brick **DELAWARE** capt. Ross, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
5 fev R. DOUMERGUE, 13, Poydras.

PORTS D'EUROPE

POUR BREME—Le trois mats **COPERNICUS**, capitaine Harslopp, en toute sa cargaison engagée partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
O. H. MIESEGAES, 34 Vieille Levée.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe, **DUMFRIESSHIRE**, capt. John Owens, est actuellement prêt à recevoir un chargement, et partira à bord ou à
21 J. CORREIL, CRUZAT & Co.,
46, rue Bienville.

ANTILLES, MEXIQUE, &c.

POUR KINGSTON, (Ja.)—Le brick fin voilier **RUSSELL**, capt. Ryder, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
ALEXANDER & DOUGLASS,
10 fev 15, rue du Canal.

A VENDRE OU A FRETER.

A FRETER.

Le brick fin voilier ZAINE, capt. Robins, de Baltimore, ag neuf en est de 3 mois et portant 300 barils. Pour les conditions s'adresser à
ALEXANDER & DOUGLASS,
4 fev 15, rue du Canal.

DISSOLUTION—La société qui existait cidevant et sous cette ville, sous la raison de JACOB SORIA & Co. a été dissoute le 14 octobre dernier, par consentement mutuel—Jacob Soria est seul chargé de recevoir toutes les sommes actives, et est autorisé de se servir du nom de la maison pour la liquidation seulement.

Natchez, 1er février 1841.

JACOB SORIA.
ISAAC SORIA.

AVIS—Le soussigné informe respectueusement le public qu'il continuera les affaires de vente et de commission, à l'ancien établissement, nouvelle rue des Mains et Pearl, et espère par l'attention qu'il portera à ses affaires, mériter la continuation de la confiance qu'on lui a déjà témoignée.

Dans ... on lui donnera ce qui lui adressent les consignataires:

JACOB SORIA.

Références:
MM. Virginia & Davenport, Nlle-Orléans
S. E. Robins.
Vins de Bordeaux. Cassard & Lacoste.
W. K. Henry.
Natchez, 1er février 1841.
TABAC—80 boucauts à vendre par
10 fev B. GRONING & Co.

A LOUER—Plusieurs appartemens, rue Condé, entre St. Philippe et Ursulines, No. 67.
7 jan—00

A LOUER.

Une maison de trois étages à trois étages, située rue Condé, No. 161, entre Hôpital et Quartier. S'adresser sur les lieux ou à F. de LIZARDI & Co. 2 fev

MAISONS A LOUER.

PLUSIEURS maisons en briques, situées rue Claiborne, entre Dumaine et St. Ann.

Une belle maison à deux étages, située rue Moreau entre Port et St. Ferdinand, Bloc des Architectes.

Une étuve rue d'Espagne, entre Ma ... et Camerlo.

Une à étages, située rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon, en face de la salle Washington, et qui convient pour tenir une bavette, restaurant, ou autre établissement de gourme.

Pour les conditions, qui seront très avantageuses, s'adresser rue de Chartres, No. 121.
12 fev—14

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.

Arrangemens pour les jours de la semaine.

De Carrollton.		De la Nlle. Orléans.	
Char à cheval à	8 h. A. M.	Char à cheval à	6½ h. A. M
Locomotive,	8 "	Locomotive,	7 "
"	10 "	"	10 "
"	12 M.	"	1 P. M.
"	2 P. M.	"	3½ "
"	4 "	"	5 "
"	6½ "	"	7½ "
Char à cheval	10 "	Char à cheval	11½ "

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Les chars partiront de la nouvelle-Orléans que dans les jours de la semaine jusqu'à l'heure P. M., alors une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 7 heures du soir et de la Nouvelle Orleans jusqu'à 8 heures du soir.

Jusqu'à minuit on peut obtenir un char à cheval, en payant $5 pour le voyage; mais après minuit on aura à payer $10.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUES JACKSON ET DE LA COURSE

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6½ heures A. M et de la rue du Canal à 7½ heures du matin. A 7½ heures ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 8½ heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8½ heures, n'en partira qu'à 9.

Les passagers sont strictement priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orleans et Carrollton, 29 Oct. 1840.

JOHN HAMPSON,
31 oct Ingénieur en chef.

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE.

Arrangement pour l'hiver.

A PARTIR de Dimanche, 1er Novembre, la locomotive partira tous les jours du dépôt, à la rue des Bons-Enfans, pour aller à l'habitation Ducros ou plus loin, selon les progrès du chemin aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.	Retour
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
4 "	A 6 " P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
12 M	1 " P. M.
2 P. M.	4 " "

Nouvelle-Orléans, le 22 Octobre 1840.
Par ordre de la Direction.
28 jan J. W. SMITH, chef-ingénieur

SANGSUES.

REÇU aujourd'hui un lot de sangsues, à vendre à un pitcaillon, un escalin et vingt cinq cents la pièce. à Pentrejot général, rue du Quartier No. 26, entre les rues Conde et Vieille Levée.
RENAUD PETITBIEN.

N. B. Les malheureux les recevront gratis, avec l'ordonnance des docteurs connus de l'établissement. 16 nov

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINEE ET DE GRAIT.

Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.

Le soussigné semble et travaille le marbre et le granit de toutes les manières les plus nouveaux et les plus fins, et fait les tombes, les tablettes avec inscriptions en lettres taillées; les tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.

21 déc—00 C. L. SEIXAS.

DROGUES et médicaments—Le soussigné reçoit constamment d'Europe et des villes du Nord des drogues et médicaments frais et choisis. Les familles, les habitans et autres peuvent s'approvisionner chez lui à des prix modérés, et les médecins avec la plus grande exactitude les prescriptions des médecins. J. ROSSI,
13 janv Ville de Lafayette

NOUVEL ASSORTIMENT DE MONTRES. LOUIS MUH

INFORME ses amis et le public qu'il vient de recevoir par l'Ocmulgee, de Londres, des montres patentées, quelque supérieures, pour dames et pour hommes, aussi, des capsules de F. R. Joyce, Londres, première qualité. Venez les examiner, No. 81, rue de Chartres
24 déc

A VENDRE par les soussignés d'importation récente:
20 demi pipes eau de vie champagne pure et Castillon,
10 quart de 3me preuve,
25 demi barriques Haut Barsac,
15 demi barriques vieux St. Julien,
25 caisses vin d'Alicante (supérieur),
200 caisses vin vieux de Cette,
200 do vin St. Estephe,
25 do macaroni d'Italie.
LOREILHE & VALETON,
10 fev 9, Toulouse et enc. Royale et Douane.

VIN, Liqueurs &c.—Reçu par les derniers arrivages,
85 barriques de bon vin de Medoc,
85 tiercons vin blanc Haut Sauterne,
200 barriques vinaigre double clarifié,
100 paniers huile d'olive première qualité,
100 caisses liqueurs supérieures assorties,
50 do de Marasquin,
50 do Curaçao,
50 do Cerises à l'eau de vie de Paris,
A vendre en gros et en detail par S. LATAPIE,
60, Vieille Levée.

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle-Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, Sceaux, &c., graves avec promptitude, dans le genre qu'ils les exécutent dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.

Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qu'ils impriment.

Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal.
6 jan

EAU-DE-VIE DE COGNAC—72 demi-pipes et quarts de pipe eau-de-vie de Cognac, 6ème preuve, et très vieille; 25 pipes eau-de-vie de Bordeaux, 3ème preuve, et 50 barriques eau de vie rouge, en débarquement des navires Francis Stanton et Cynosure de Bordeaux, à vendre par
V. ROUMAGE
26 jan 36, rue Bienville.

MAIS en Grains—90 sacs maïs et 200 barilets de graisse, de qualité commune, à vendre par
MAUNSEL WHITE & Co.
6 fev 98, rue Gravier

200 Moules fromage de Gruyère, 1ère qualité, vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co.
5 fev—3 26, rue Bienville.

200 Damejeannes, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co.
6 fev—3 26, rue Bienville.

LOISON & SILVESTRE offrent à vendre, les articles suivants, reçus dernièrement:
300 barriques vin rouge, différentes qualités;
50 demi-vin blanc;
25 caisses absynthe;
25 do fruits au sirop;
20 do fruits au jus;
20 do fruits de toute de vie;
50 paniers guignolet;
10 caisses kirsch;
100 boîtes sardines et pâtés truffes;
10 barils vermicelle et macaroni;
200 caisses vins fins.
6 fev 72, rue Royale.

CHAPEAUX DE PANAMA—800, en magasin et à vendre par
J. ROBERT & Co,
8, rue des Magasins.

CHARRUES—500 charrues No. 1, 2, 3 et 4, en debarquement et en magasin à vendre par
11 fev RALPH HUBBARD & Co. 8, rue de Chartres.

CIGARES DE LA HAVANE—Un assortiment complet de cigares de la Havane de marques de choix, telles que "Venus", "Estrella", "Aurora", "Tres-Amigos", "Moro", "Palma", &c. de qualités recherchées, telles que Regalias, Cazones, Cazadores, &c., à vendre par
BLASCO & SIMIDEL,
10 fev 26, Commune.

CAFE—100 sacs café de la Havane prime vert, à vendre par
BLASCO & SIMIDEL,
19 fev 26, Commune.

ESPECES—Doublons Mexicains et Espagnols, et piastres, à vendre par
BLASCO & SIMIDEL,
10 fev 26 Commune.

MESS. BLASCO & SIMIDEL ont donné leur procuration à A. JOSEPH DE VARGAS. 10 fev.

CIGARES—Un assortiment général de cigares de la Havane, à vendre par
J. M. CALLERO'
10 fev 32, Vieille-Levée.

TOILES—En pièces et 1/2, 4/4, de qualités assorties.
Brittannies 3/4 et 4/4.
Tille 3/4.
Toile écrues 4/4 dont la plupart conviennent pour l'exportation, à vendre par
G HEWES & Co.
rue Natchez.

MEDECINES fraîches—Les soussignés reçoivent maintenant leur approvisionnement de drogues fraîches, de peintures et d'huiles, qu'ils offrent à vendre à des conditions très avantageuses. Faisant leurs opérations soit pour du comptant, soit pour des bons payables à une courte échéance, ils sont à même de vendre à peu de chose au-dessus du cout. JARVIS & ANDREWS,
12 fev 36, rue de la Commune.

VINS, Eaux-de-vies, Fruits &c.—En débarquement de l'Adario, de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
10 demi-pipes eau de vie de champagne, supérieure,
5 do do Cognac 6ème preuve (Castillon)
20 quarts de do (Napoléon Brand.)
16 barriques vin rouge, très supérieur, cru de 1837,
20 caisses do do { C. Margaux et Latour, marque de A. Morton.
60 caisses fruits assortis au jus, fraises, framboises, pêches &c.
Et en magasin, d'importations antérieures:
Eaux de vies en pipes et demi-pipes, diverses marques, vin rouge et blanc, en barriques et caisses, liqueurs assorties, vin de Champagne, vinaigre, bouchons, absynthe, prunes d'Aute, en jarres &c. &c.
12 fev—10 118, rue Royale

TAPIS de devant de Cheminée—3 balles de différents genres et 1 do, palmons, à vendre par
11 fev L. A. LEVY Jr. 30, rue de la Douane.

DEMI BAS de Laine d'Allemagne—2 caisses à vendre par
11 fev L. A. LEVY Jr.
30, rue de la Douane.

DENINS d'York—10 caisses récemment reçues, à vendre par
11 fev L. A. LEVY Jr.
30, rue de la Douane.

TOILE à Chemises blanchie, 4/4, supérieure—5 caisses à vendre par
11 fev L. A. LEVY Jr.
30, rue de la Douane.

VINAIGRE—27 tiercons vinaigre en débarquement du navire l'Adario, venant de Bordeaux, et à vendre par
11 fev AUGUSTE MOLIER, rue St. Louis, 66.

TRAITES sur New-York, à 60 jours de vue, et sur Philadelphie de 10 à 60 jours de vue, à vendre par
11 fev N. F. COMLEY, 97 rue du Camp.

LES soussignés reçoivent par le navire Adario et offrent à vendre à des prix modérés et à des termes avantageux, un grand assortiment de
Vins rouges en barriques et en caisses, de toute qualité et prix.
Vins blancs en 1/2 bquet. et caisses de diverses qualités et prix.
Eaux-de-vie, 6ème preuve, des marques Castillon, J. F. Dey, en 1/2 pipes et 1/4 de pipes.
Eau de vie de Bordeaux, 3me preuve, marque Seguin, en 1/2 pipes et en barrils.
Extrait d'Absynthe de Suisse, 6ème preuve.
Liqueurs fines, surfines et superfines assorties en caisses de 12 bouteilles.
Prunes Reines, de choix en paubons.
Fruits au vinaigre assortis.
Vermicelle et Macaroni.
Anisette vieille et fine de Chauvet.
Cerises à l'eau de vie, en belles bouteilles.
Petits Pois, en boîtes et 1/2 boîtes.
Sardines en do do
Papier moiré florette, propre à l'exportation pour les marchés du Mexique.
Fruits à l'eau-de-vie assortis, en grands rombons.
11 fev HERBAULT FRERES, 76 rue Bienville.

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE, DE PHILADELPHIE,

ÉTANT de retour du Nord, est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Hevia, où il sera à même de donner aux personnes qui les réclameront les soins de son art.

Références à la Nouvelle-Orléans.

Jacob Wilcox,	Dr. Barnes,
Cuthbert Bullitt,	Dr. J. Caire,
T. Allen Clark & Co,	Henry L. Bednet,
Henry Lockett,	E. Hyde,
Dr. Lutenberg,	Conn & Mapherson,
Dr. Duncan,	John P Nisbet.
14 déc 00	

TRAITES sur Paris, à vendre par
9 fev—3 BLANCHARD, EIMER & Co.
26, rue Bienville.

VENTES A L'ENCAN.

PAR L. A. GARIDEL.

LE mercredi 17 mars 1841, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, il sera vendu:

105 ESCLAVES,

Appartenant à M. *Bernard Marigny*, et attachés à l'habitation dite Fontainebleau située en la paroisse St. Tammany, Etat de la Louisiane.

Ces esclaves sont presque tous créoles; parmi ces esclaves se trouvent des commandeurs, jardiniers, charpentiers, menuisiers, maçons, charrons, armuriers, forgerons, mécaniciens, peintres, vitriers, chaudronniers, moulinniers, cuisiniers et cuisinières, blanchisseuses et domestiques de maison. Tous sont habitués aux travaux d'habitation.

2e. UNE HABITATION connue sous le nom de *Fontainebleau*, faisant face au lac Pontchartrain et située vis-à-vis le rail road Pontchartrain — Sa superficie est de cinq mille huit cents arpens; elle est trop vastement établie pour que l'on puisse en donner les détails. Ceux qui voudront la visiter pourront le vendredi traverser le lac sur le steamer Mazeppa. Ils trouveront chez M. Coquillon à Mandeville des chevaux, et sur l'habitation des personnes pour la faire visiter. Il se trouve sur cette terre plus de quinze cents arpens (outre les défrichés) couverts de bois de chênes rouges, chênes blancs et de frênes et autres bois de valeur. Il y a sur cette habitation tous les établissemens d'une sucrerie, en comprie et moulin à scie par la vapeur.

Les conditions de la vente sont:

Pour les esclaves:—Un dixième comptant, et la balance, par portions égales, payable à un et deux ans en billets endossés, portant hypothèque sur l'objet vendu, les tireurs et les endosseurs des billets devront être à la satisfaction du vendeur et les esclaves ne seront délivrés qu'après que les tiers des billets et les endosseurs auront été acceptés. Les acquéreurs auront le droit d'exercer leur choix parmi les esclaves tout pour cent l'an. Les actes de vente seront passés pardevant Charles Boudousquié notaire public, aux frais des acquéreurs.—Pour l'habitation: Un dixième comptant et la balance à un, deux et trois ans, le tout en billets endossés portant hypothèque sur les objets vendus, les tireurs et endosseurs devront être à la satisfaction du vendeur et les objets vendus ne seront délivrés qu'après que lesdits tireurs et endosseurs auront été acceptés. Tous les billets provenant de ces différentes ventes porteront dix pour cent d'intérêt par an, en cas de non paiement, sans pour cela que l'acheteur puisse prendre aucun délai en cas de non paiement desdits billets qui seront payables à la Banque des Citoyens.
B MARIGNY.

On distribuera des petites affiches dans l'Etat dans quelques jours, et l'on pourra s'en procurer chez L. A. Garidel, rue Toulouse No. 50. 13 fev

PAR DUTILLET & GUINAULT.

Bartholemy Jourdan vs. ses créanciers.

IL sera vendu le mardi 23 mars, 1841, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse d'Orleans, sous la date du 20 Janvier 1840, les propriétés ci-après décrites abandonnées par Bartholemy Jourdan à ses créanciers.

Un lot de terre situé au dessous de cette ville, dans l'Etat renfermant les rues de la Levée ou Chemin public, St. Ferdinand, Moreau et Montégut et désigné par le No. 13, d'après un plan de 17 lots de terre dressé par Louis Joseph Pilie et Jean Communy, députés voyers de cette ville le 17 février 1834 et déposé en l'étude de Felix de Armas, notaire public; lot de terre mesurant au pied sur 22 pieds dix pouces de face à la rue St Ferdinand, sur 100 pieds de profondeur, borné d'un côté par le No. 14 de l'autre par le No. 12 et dans la profondeur par une allée commune aux 17 lots de terre susmentionnés. Ensemble le magasin en briques à deux étages dont la façade du rez de chaussée est en granit et toutes autres dépendances du dit lot de terre.

Un lot de terre contigu au précédent, désigné par le No. 14 du même plat et conformément au plan susmentionné, dressé par Louis Joseph Pilie et Jean Communy; ledit lot de terre mesurant au pied sur la rue St Ferdinand sur dix pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 100 pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 13 premièrement décrit, de l'autre côté par le No. 15 et dans la profondeur par une allée commune susmentionnée et représentée sur ledit plan; ensemble le magasin en briques à deux étages dont la façade du rez de chaussée est en granit et toutes autres dépendances dudit lot de terre.

Un lot de terre, situé au faubourg de Bagatelle, paroisse de Jefferson désigné par le No. 20 de Pilet No. 2, d'après un plan dressé par l'arpenteur général de cet Etat *sous la date du 1er février 1832* et annexé *pour recourir au acte* au rapport de W. J. Lewis notaire en date du 27 mars 1832. Le dit lot de terre mesurant au pied 40 pieds de face à la rue des Nayades entre les rues Ste. Marie et et St. Andre, sur 140 pieds de profondeur, ensemble les quatre dépendances et dépendances.

DE ACTIONS de la Banque de l'Etat de la Louisiane, de 100 chacun,

GOIN, nègre inférieur,
DICK, vieux nègre estropié.

CONDITIONS:

Pour les deux magasins et terrains situés rue St. Ferdinand—Comptant. Pour le lot de terre situé au faubourg des Religieuses, 1/3 comptant et la balance à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois. Pour les actions—Comptant.

Pour les esclaves 6 et 12 mois de crédit, le tout en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement des billets, les intérêts seront payables à raison de 10 pour cent par an; il est bien entendu que cette clause ne sera pas interprétée de manière à autoriser les acquéreurs à en retarder le paiement.

Les actes de vente se passeront pardevant Louis T. Caire, not. pub. 9 fev—1jo

PAR JOS. A. BEARD & Co.
Vente par le syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orleans sous la date du 15 décembre 1840, il sera vendu à la Bourse de la Cité, *prochain midi*, à l'Arcade Bank, *les propriétés suivantes* abandonnées par Buchanan & Hogan à leurs créanciers, savoir:

1o. Un certain lot de terre situé au faubourg Delord de cette ville dans l'Etat comprit entre les rues Delo d, Magnine, Poydras et Tchoupitoulas, et désigné par le No. 3 sur un plan dressé par Louis Bringier voyer general portant la date du 12 mai 1836 et déposé dans l'étude de D. L. McKay, notaire public, lot de terre mesurant 200 pieds de front sur vingt et Poydras et mesurant 27 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue des Magasins sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Poydras.

Conditions:—Comptant pour une somme suffisante pour payer $780, avec intérêt depuis le 13 mai 1836, au taux de 6 pour cent par an, avec dix pour cent de plus, payables en trois plaistres pour le cout de la copie de l'acte de vente; et pour le surplus l'acheteur se chargera du paiement de six billets datés de 10 mai 1836, 10 mai 1837, 10 mai 1838, avec intérêts à 6 pour cent par an à partir de leur date, et payables, l'un le 10 mai 1841, le second le 10 mai 1842, et le troisième le 10 mai 1843, le quatrième le 10 mai 1844, le cinquième le 10 mai 1845, et le sixième le 10 mai 1846.

4 lots de terre situés au faubourg Ste Marie, désignés par les nos. 2, 3, 4 et 5 de Pilié, dans l'île bornée par les rues Gravier, Perdido, et Philippe.

Le lot no. 2 a 72 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Gravier sur 100 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 1 et environ 99 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du no. 3, et 30 pieds 3 pouces et 4 lignes, plus ou moins, sur la ligne de derrière.

Le lot no. 3 a 32 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Gravier, environ 99 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur la ligne du No. 2, environ 99 pieds six pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du No. 4, et 30 pieds 3 pouces et 4 lignes plus ou moins sur la derrière.

Le lot no. 4, 32 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Gravier, 30 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du no. 3, 100 pieds 1 ligne de profondeur sur la ligne du no. 5 et environ 30 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la derrière.

Le no 5 a 22 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Gravier, 100 pieds de profondeur et face à la rue du Cyprès, environ 22 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la derrière.

Ces quatre lots de terre ci-dessus désignés, ensemble les rues et ruelles, et les bâtisses et améliorations qui sont dessus

CONDITIONS—1/3 comptant; la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Si les billets ne sont payés à leur échéance ils porteront intérêts à raison de dix pour cent par an.

Les actes de vente pardevant D. S. McKay not. pub. aux frais de l'acquéreur. 9 fev.

CHASSEURS ST. BERNARD.

La compagnie montera à cheval, lundi prochain 22 du courant, pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Washington, et se rendra aux lieux ordinaires du rendez-vous, à 9 heures du matin, équipement complet, cheval et sabre; chaque membre est requis d'être ponctuel au rendez-vous.

Par ordre du capitaine,
20 fev TH. LACROIX,
Maréchal des logis chef.

COMPAGNIE DES CHASSEURS A CHEVAL LOUISIANAIS.

La Compagnie montera à cheval Lundi prochain 22 du courant, à huit heures du matin et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous, pour une revue d'obligation.

20 fev E. FLANCHARD,
Maréchal des logis chef

JEUNE GARDE A CHEVAL.

La Compagnie montera à cheval, lundi prochain 22 février et se réunira sur la place St. Antoine, à 9 heures du matin, en uniforme complet, pantalon d'hiver, pour célébrer l'anniversaire de Washington.

Par ordre du capitaine.
20 fev PRALON,
Maréchal des Logis chef

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Le bataillon prendra les armes, lundi 22 du courant, pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Washington, et se réunira au lieu ordinaire du rendez vous, à huit he